

MARCHE DE LES PORTES EN RE
DEMANDE D'EMPLACEMENT POUR LA SAISON 2021

Le maire attribue les emplacements en fonctions de ses impératifs et des règles d'occupation du domaine public.

Les barnums et tivolis sont interdits

Ceux-ci ne sont donc pas acquis d'une année sur l'autre.

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

.....

Adresse complète :

.....

.....

N° de téléphone :

Adresse mail :

Numéro de SIRET :

Produits ou objets vendus en 2021 :

-

-

-

-

Jours précis demandés par semaine (obligatoire pour le planning)

Période du 1^{er} janvier au 31 mars et du 1^{er} novembre au 31 décembre hors vacances scolaires

Mardi

Samedi

Dimanche

Période du 1^{er} avril au 15 juin et du 15 septembre au 31 octobre hors vacances scolaires :

Mardi

mercredi

samedi

dimanche

Vacances scolaires Noël, Février et Toussaint

Mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi

dimanche

Vacances de pâques :

Lundi (uniquement alimentaire)

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi

dimanche

15 juin au 15 septembre

Lundi (uniquement alimentaire) mardi mercredi jeudi
 vendredi samedi dimanche

Mètres linéaires souhaités :

2.80€/jour du 1 avril au 31 octobre

1.40 €/jour du 1^{er} janvier au 31 mars et du 1^{er} novembre au 31 décembre

Electricité (1.50 €/jour) : Oui non

Angle : maximum 2 m de profondeur

1 Angle (3.10 € /jour)

2 angles (6.20 €/jour)

Accès containers (2.00€ / jour)

oui

non

Le dossier doit comporter impérativement :

1°) une photocopie de l'inscription datant de moins de 3 mois (à fournir obligatoirement lors de votre arrivé sur le marché) :

- Ou Registre du commerce et des Sociétés,
- Ou La chambre des métiers
- Ou MSA pour les exploitants Agricoles, ostréicoles ou pêcheurs
- Ou Maison des artistes

2°) la carte de commerçant non sédentaire à jour ou exceptionnellement une attestation provisoire de la Préfecture,

3°) une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle à jour,

4°) une déclaration URSSAF pour les employés sera exigée dès leur présence sur le marché,

5°) **un visuel ou schéma de votre stand**

A

Le

Signature

Cette demande ne vaut pas acceptation et sera soumise à la commission communale du marché.

Tous les dossiers déposés incomplets ne seront pas pris en compte.